

CHRONIQUE.

— PARTIE OFFICIELLE —

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AVRIL 1868

Présidence de M. Berbrugger.

Étaient présents MM. Berbrugger, Bresnier, Cherbonneau, Devoux, Watbled, Dr Maillefer, Galle, sous-intendant militaire, d'Houdetot, abbé Marty, Ginsburg, Durando.

La séance est ouverte à 8 heures du soir.

M. le Président donne lecture des principaux passages d'un travail de feu M. l'abbé Godard sur le *Johannidos* de Cresconius Corippus, poème en l'honneur du général byzantin Jean Troglita, qui triompha en 546 d'une révolte des Numides et des Mauritaïniens. L'insertion de cet article dans la *Revue* est approuvée.

A propos de ce poème d'un africain sur les ancêtres de nos populations Kabiles, le Président entre dans quelques détails sur la question libyque, détails qui sont consignés dans le premier article de ce numéro.

Il rend compte d'une excursion qu'il vient de faire au cap Matifou et fait connaître deux nouvelles inscriptions inédites trouvées dans les ruines de Rusgunia, lesquelles s'ajoutent au contingent épigraphique, malheureusement bien faible, que cette cité romaine a fourni jusqu'ici à la science archéologique. Le rapport adressé sur ce sujet par l'auteur à M. le Gouverneur général est inséré dans ce numéro.

On approuve aussi l'insertion d'un échantillon du travail de M. Jules La Baume sur la classification du Coran par ordre de matières, travail dont la préface de cet auteur, insérée en tête du n° 67, a fait connaître le plan. Dans la discussion qui s'est engagée à ce sujet, il a été très-nettement spécifié que les opinions particulières des auteurs d'articles insérés dans la *Revue* n'engageaient nullement la Société et que la responsabilité en incombait naturellement à ceux qui les exposent.

M. l'abbé Dormagen, dont la candidature a été présentée dans une séance précédente, est nommé membre résident de la Société.

Une commission est désignée par le Président pour étudier les améliorations matérielles dont l'impression de la *Revue* pourrait être l'objet.

La séance est levée à 10 heures moins 1/4.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire-adjoint, WATBLED.

PARTIE NON OFFICIELLE.

INSCRIPTION DU PONT DE L'HARRACHE. — Au milieu de ce pont, du côté d'amont, il y a une belle inscription arabe gravée en relief sur une tablette de marbre blanc où il est dit qu'Ibrahim ben Ramdan, pacha d'Alger, l'a fait bâtir en 1736. Le peu de largeur de la chaussée à cet endroit ne permettant pas d'établir des trottoirs, les voitures qui y passent en grand nombre ont presque démoli le massif en maçonnerie où ladite épigraphe est encastrée et ont même écorné celle-ci à un de ses angles supérieurs. Pour préserver ce document lapidaire d'une destruction totale assez probable, M. le Gouverneur général, sur la proposition de M. Berbrugger, Inspecteur général des monuments historiques, a décidé qu'il serait transporté au Musée d'Alger, où sa conservation sera ainsi désormais assurée.

Puisque nous avons été amené à parler du pont actuel de l'Harrache, disons quelque chose de ceux qui l'ont précédé sur la même rivière et au même endroit.

En aval du pont moderne et beaucoup plus près de l'embouchure de l'Harrache, on voyait jadis les amorces d'un pont antique et d'une chaussée qui y aboutissait. Nous disons ceci d'après renseignement, car nous n'avons pu retrouver ces vestiges dont les matériaux avaient peut-être été tous employés dans des constructions modernes.

Notons, du reste, que ces renseignements cadrent assez bien avec ce que Marmol dit dans le passage suivant de sa description générale de l'Afrique (2^e partie, folio 220 de l'édition espagnole):

« La ville de *Sasa*, que Ptolémée appelle *Tipazo* (1), est détruite et ses édifices se voient au levant d'Alger sur le bord de la

(1) Marmol commet ici une étrange confusion, puisque *Sasa* n'est qu'à 11 kilom. Est d'Alger, tandis que *Tipasa* est à l'Ouest et à 75 kilom.

Méditerranée sarde, à l'Ouest de la cité de Metafuz (Matifou).

» Cette ville a été de plus de 3,000 habitants. Son emplacement était joint à la rivière qu'on appelle Huet el-Harrax (Oued el-Harrache) : quelques-uns prétendent qu'elle a été édifiée avant Alger par les anciens africains. Elle fut détruite ensuite par le peuple de Mozgane (Beni Mezar'anna, ou Mezaghanna) qui sont des gens plutôt basanés que blancs, ayant leur principale population en Libye (contrée des oasis) d'où ils sont devenus puissants dans cette province d'Alger et en furent les maîtres avant que les Romains entrassent en Afrique. Ce sont des berbers africains parlant une langue qu'ils appellent Mozgana ou Mozabia qui est au contraire et différente de celle que parlent les autres africains.

» Finalement, cette cité (de Sasa) est détruite et les écrivains disent qu'elle est plus ancienne qu'Alger et quelques-uns l'appellent le vieil Alger, parce qu'ils prétendent que la ville actuelle de ce nom a été bâtie de ses ruines. »

Le passage qu'on vient de lire est traduit par nous sur le texte espagnol, la version de Perrot d'Ablancourt étant incomplète et inexacte, comme d'habitude.

Lorsqu'après l'insuccès de son attaque contre Alger, en 1541, Charles-Quint se mit en retraite sur le cap Matifou, il n'y avait plus de pont sur l'Harrache : il fallut, avec les débris des navires brisés par la tempête, en improviser un à la hâte où passèrent les Allemands et les Italiens, pendant que les Espagnols traversaient la rivière au gué d'amont et que l'Empereur passait sur la barre de l'Harrache avec son état-major et ses gardes.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1697, où le pacha d'Alger, El-Hadj Ahmed ben el-Hadj Mosli, qui a son tombeau à la mosquée de Sidi Abd er-Rahman el-Tsaalebi, au-dessus du jardin Marengo, en construisit un qui fut bientôt après emporté par les eaux.

Instruits sans doute par ce sinistre et connaissant mieux le régime des eaux de l'Harrache, les Turcs du XVIII^e siècle bâtirent le pont actuel de l'Harrache en 1736, sous Ibrahim pacha ben Ramdan. Aujourd'hui, on ne peut plus juger de la construction primitive qui a été essentiellement altérée depuis 1830. Mais, l'ayant vue à une époque où elle n'avait pas encore été touchée,

nous avons été frappé de ce que, sur la rive droite, les arches du pont se continuaient sur la terre ferme, jusqu'auprès de la colline qui supporte la Maison-Carrée.

Cette précaution indiquait pour ainsi dire les limites extrêmes des plus grands débordements de l'Harrache et permettait au fleuve, même fort accru, de passer sous ces arches supplémentaires sans que la circulation fût interrompue.

A-t-on bien fait de changer les dispositions primitives? C'est ce que l'avenir démontrera.

Nous ne reproduisons pas ici l'inscription du pont de l'Harrache, parce qu'elle a déjà été publiée dans le tome I^{er} de notre *Algérie pittoresque, historique et monumentale*. L'original est d'ailleurs au Musée depuis le 15 mai.

A BERBRUGGER.

PONT DE CONSTANTINE. — On a vu dans le dernier numéro, p. 132, que ce pont avait été construit en 335 de J.-Ch., d'après une date antique qu'y avait relevée l'architecte mahonnais Don Bartolomeo, qui le reconstruisit en 1792.

Ce serait donc Constantin le Grand qui l'aurait fait bâtir deux ans avant sa mort et un an avant le partage qu'il fit de l'Empire entre ses enfants, partage dans lequel le 3^e, Constans, eut pour lot l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique.

Ce ne fut pas, du reste, la seule construction que Cirta dût à ce grand Empereur, qui y avait fait bâtir une basilique à ses frais pour remplacer celle que les donatistes avaient enlevée aux catholiques. Puis, les dissidents ayant encore mis la main sur celle-ci, Constantin accorda aux orthodoxes un terrain domanial et ordonna au *Rationalis*, ou agent financier de l'endroit, de leur fournir l'argent nécessaire à l'érection d'un nouveau temple. Il paraît par ces deux exemples que si l'autorité impériale était libérale alors envers Cirta, elle n'y était pas bien forte. Saint-Augustin, qui souvent le déplore, s'en console pourtant, en disant : Qui tunicam nobis auferre velit ut et palliam concedamus; A celui qui veut nous prendre notre tunique, abandonnons notre manteau. A quoi il ajoute ce proverbe punique : Si pestilentia ad ostium accedens nummum peteret, duos illi dandos ut abiret

Si la peste vient à votre porte demander un écu, donnez-lui en deux pour qu'elle s'en aille !

Constantin le Grand fut d'ailleurs un souverain bâtisseur et que travaillait particulièrement la maladie du moëllon : il était déjà fort occupé de la fondation de Byzance quand il songeait ainsi à bâtir des églises à Cirta. Mais ce qui indique mieux que tout le reste l'intensité de ses goûts en ce genre, ce sont les Instructions qu'il adressait en 334 à Félix, proconsul d'Afrique, relativement aux jeunes gens du pays placé sous ses ordres. « Ceux qui, arrivés à l'âge de 22 ans, lui dit-il, montreront du goût pour les arts libéraux poussez-les vers l'étude de l'architecture ; et, pour la leur rendre agréable, Nous voulons qu'ils soient exempts eux et leurs parents de charges personnelles et que ceux qui étudieront reçoivent un salaire convenable. »

Il ne faut pas s'étonner si l'Europe demandait des architectes à l'Afrique, pays où l'art de construire et ceux qui s'y rattachent florissaient alors : Aquileius, selon Cassiodore, était venu lui-même de ces contrées à Rome. Ce pays possédait à cette époque des professeurs de peinture d'un talent plus qu'ordinaire, ainsi qu'il résulte des nombreuses immunités que le pouvoir impérial leur accorda (Code Théodosien).

Mais nous ne pousserons pas plus loin cette digression à propos du pont de Constantine.

MARINE MILITAIRE DE LA TUNISIE. — Elle se compose actuellement des dix navires suivants :

Navires en bois.

	chevaux	canons	hommes
Frégate à hélice <i>Sadekia</i> ,	300	16	350
Aviso à hélice <i>Essed</i> ,	160	6	80
Aviso à roues <i>Begi</i> ,	140	6	75

Navires en fer.

Corvette à hélice <i>Mansour</i> ,	120	8	95
Aviso à roues <i>Chedlia</i> ,	180	6	75
Aviso à hélice <i>Bechir</i> ,	184	4	65
Canonnière à hélice <i>Hares</i> ,	50	4	65
Transport à hélice <i>Makhersi</i> ,	50	4	65
Remorqueur à roues <i>Bourni</i> ,	30	»	15
— — <i>Sef</i> ,	30	»	15
Bateau de plaisance <i>Berak</i> ,	6	»	8
	<hr/> 1248	<hr/> 54	<hr/> 918

Hors de service et en bois. — Une frégate, un brik, un brik-schoner, un schoner.

Le personnel de cette marine comprend un vice-amiral, un contre-amiral, 3 capitaines de vaisseau, 13 capitaines de frégate, 14 capitaines de corvette, 12 capitaines adjudants-majors, 30 capitaines, 29 lieutenants, 6 sous-lieutenants, 50 contre-maîtres, 80 quartiers-maîtres, 761 matelots et 5 médecins.

La solde de ces officiers et équipages s'élève à 175,106 piastres; les frais d'habillement, de nourriture et d'éclairage, s'élèvent à 560,200 piastres; la solde du personnel des machines et de l'arsenal est de 306,756 piastres. Les fournitures pour la flotte coûtent annuellement 1,557,000 piastres.

La nourriture et l'habillement des gardes-chiourmes coûtent 28,938 piastres. Ce qui donne un total de 3,000,000 piastres, ou 1,800,000 fr.

(*Revue maritime et coloniale*. Mars 1868, p. 655).

L'évaluation ci-dessus des piastres tunisiennes en francs est erronée: la piastre de Tunisie ayant la valeur intrinsèque de 62 c. et la valeur nominale de 80 c., si l'on prend le taux le plus bas, on a 1,860,000 fr. et non 1,800,000 fr.; on aurait 2,400,000 fr. dans l'autre hypothèse.

Pour passer à un ordre d'idées différent, nous ferons remarquer qu'il y a dans la flotte de Tunis un homme gradé contre trois matelots, un officier pour sept marins et dix officiers environ par bâtiment.

DÉCOUVERTE DE TRACES DE L'ÂGE DE LA PIERRE. — Dans une petite grotte, autrefois fermée par des décombres, qui fait partie de la carrière ouverte par M. Jules Imbert à la Pointe-Pescade, au-dessus du café maure, le chef ouvrier qui dirige l'exploitation ayant remarqué au fond de cette excavation naturelle ce qui pour lui n'était que des os, des pierres à feu et des traces de cendres de foyer fit part de sa trouvaille à M. le Dr Bourjot. Ce naturaliste reconnut aussitôt des traces certaines de l'âge de la pierre en silex esquilleux et consigna ses observations et ses déductions dans l'*Akhbar* du 27 février dernier. Depuis lors, une Commission s'est constituée pour faire de ces découvertes l'objet

d'une constatation tout-à-fait scientifique qui ne laisse aucune prise aux dénégations. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats ultérieurs de cette intéressante découverte, qui eût passée inaperçue sans le zèle et les connaissances spéciales de M. le Dr Bourjot qui a d'ailleurs fait tout son possible pour la populariser au moyen de conférences publiques sur le terrain même de ses trouvailles.

OROGRAPHIE DU NORD DE L'AFRIQUE. — Parmi les hautes montagnes d'Afrique, le Mitsin, au Maroc, a. 3475^m

Les positions suivantes ont été déterminées astronomiquement dans l'Afrique du Nord :

	Lat.	long. en deg.	en temps.
Alger (phare).	— 36.47.20 N.	— 0.44.10 E.	— 0. 2.57
Bône (hôpital).	— 36.53.58 N.	— 5.25 41 E.	— 0.21.43
Constantine (Casba 664 m.)	— 36,22.21 N.	— 4 16.36 E.	— 0.17. 6
Oran (fort Santa-Cruz).	— 35.42.40 N.	— 2.59.39 O.	— 0.11.59
Tanger (consulat de France)	— 35.46.57 N.	— 8. 9. 5 O.	— 0.32.36
Tripoli (consulat de France)	— 32.53.40 N.	— 10.51.18 E.	— 0 43.25
Tunis (pavillon de France)	— 36.46.48 N.	— 7.50.52 E.	— 0.31.23

(*Annuaire du Bureau des longitudes*, p. 68).

MONUMENTS LIBYQUES DE LA CHEFFIA. — Nous extrayons le passage suivant d'une lettre que M. le général Faidherbe, commandant la subdivision de Bône, nous écrit à la date du 1^{er} mai :

« Mon cher Monsieur Berbrugger,

» Je vous dirai que je m'attache à la question libyque avec cette ténacité que j'ai mise pendant dix ans, à travailler la question sénégalaise. Nous cherchons en ce moment et, qui mieux est, nous trouvons des stèles à inscriptions libyques; pour les sauver de la destruction, je commence à les réunir à l'hôtel de la Subdivision. Le Dr Reboud, que j'ai envoyé du côté de la Cheffia, sur la route de Bône à Bou Hadjar, vient d'en découvrir une vingtaine d'inédites; deux semblent être bilingues, ayant une épigraphe latine au-dessus du texte africain. Tous les textes libyques se lisent verticalement (1). Nous allons continuer nos recherches. »

(1) C'est ce que nous avons soupçonné, sans oser toutefois l'admettre, d'après les monuments à nous connus déjà, ainsi qu'il résulte d'une remarque contenue dans le premier article de ce numéro, p. 168 — *N. de la R.*

Dans une lettre datée de Bône, 5 mai, M. le Dr Reboud nous écrit ce qui suit sur le même sujet :

« M. le général Faidherbe, m'ayant témoigné le désir d'avoir de nouveaux renseignements sur le cimetière libyque de la Chelfia, j'ai entrepris d'aller recueillir ce que cette intéressante nécropole possède d'inscriptions africaines.

» M. de Montarby, lieutenant d'état-major qui m'a accompagné, était chargé de lever le terrain et a dessiné les stèles principales :

» Sur les indications de M. le capitaine du Génie, Mangin, et, conduits par le sergent Jayer, chargé de la construction du pont de l'oued Semsen, affluent de droite de l'oued el-Kebir (ou Bou Hadjar et, plus bas, oued Namoussa), nous avons exploré une vaste nécropole située aux pieds du versant oriental du Djebel Boutabet, à l'angle Sud-Est du *Kef* (rocher) des Beni Feredj, à un kilomètre environ, à l'Ouest de la Koubba qui s'élève au milieu de la ruine romaine de Bou Aoun. Cette nécropole est à 4 kilomètres de distance et au N.-O. du pont nouvellement construit sur l'oued Semsen, près duquel nous avons dressé nos tentes. Le Génie militaire a fait faire un abreuvoir à quelques mètres de ce cimetière où nous avons constaté la présence de :

1° Dolmen ;

2° Stèles numidiques ;

3° Stèles romaines ;

4° De Stèles à inscriptions latines surmontant une épigraphe en caractères dits libyques ; soit inscriptions bilingues.

» Nous avons rapporté de cette intéressante excursion environ vingt-six textes nouveaux et nous avons pris des estampages de tout ce qui nous a paru important. J'espère pouvoir faire photographier ces estampages et vous envoyer des épreuves auxquelles vous donnerez la destination la plus convenable.

» Quatre de nos inscriptions libyques se trouvent actuellement en sûreté à l'hôtel de la subdivision de Bône ; la plus belle a été prise au cimetière de l'abreuvoir ou du *Kef* des Beni Feredj ; les trois autres, blocs rocheux assez informes, viennent de l'Henchir ou ruine de Chabet el-Mekous, appelée aussi Henchir el-Mermeri et qui est située sur la route de Bou Hadjar.

» Une des inscriptions latines — parmi les quatre épigraphes bilingues — la plus longue (n° 6), renferme un nom de localité nouveau (*Tenelio, Tenello, etc. ?*) Les deux estampages que j'ai faits de cette très-intéressante épigraphe ne sont pas parfaits, je l'avoue, l'état de la pierre ne permettant pas de faire mieux.

» Une deuxième bilingue (n° 7), contient des noms indigènes.

» Je crois qu'avec un mois de recherches et quelques hommes pour soulever les pierres, nous pourrions recueillir une masse considérable d'inscriptions en caractères numidiques. Jusqu'ici, pas une seule inscription phénicienne et pourtant on parlait phénicien dans ce pays du temps de Saint-Augustin.

Je ferai tout mon possible, malgré l'état actuel du pays, pour aller explorer le canton des Chiebna, qui pourraient bien être les descendants de la ville de Thiarena ou Thiara (V. Fournel et la correspondance de Saint-Augustin), dont l'évêque sortit du monastère de Thagaste avec son petit avoir qu'il aurait dû, selon les uns, laisser aux pères du couvent, opinion qui ne fut pas celle de Saint-Augustin.

» Que de choses à trouver, rien que dans les limites du diocèse d'Hippone !

» Agréez, etc.,

» Dr REBOUD. »

Remarques de la Rédaction. — Après avoir accusé ici réception de 28 inscriptions libyques envoyées par M. le Dr Reboud, commençons notre chapitre des observations par un renseignement que nos honorables correspondants de la subdivision de Bône pourront utiliser en temps et lieu.

Le 10 novembre 1840, nous trouvant à La Calle, l'hôte de M. le chef d'escadron de Mirbeck, alors commandant du cercle de ce nom, cet officier supérieur nous montra cinq inscriptions libyques dont nous prîmes immédiatement copie ; elles avaient été relevées par l'indigène Si Saïd ben Ibrahim, cousin d'El-Hasnaoui, et cheikh du canton de la Cheffia, en un lieu nommé Sanhadja, près de ladite Cheffia, entre les tribus tunisiennes de Chiebna Ouesteta et les Oulad Mansour.

Des inscriptions copiées par un indigène ne nous inspi-

raient pas beaucoup de confiance; et, depuis vingt-huit ans, que celles-ci étaient couchées sur un de nos nombreux calepins de voyage, nous les avons à peu près oubliées et il a fallu l'exploration du Dr Reboud dans la Cheffia pour nous les remettre en mémoire. Nous les donnerons en même temps que les 28 épigraphes africaines que M. Reboud vient de nous envoyer, ne pouvant placer ici que celles qui sont déjà citées au premier article de ce numéro, plus les quatre bilingues de la Cheffia dont l'importance réclame une publication immédiate. Mais nous prions nos honorables correspondants qui viennent de fournir un contingent si remarquable à la question libyque et comme nombre et comme qualité de vouloir bien prendre note du lieu appelé *Sanhadja*.

La première et la plus importante des bilingues envoyées par M. le Dr Reboud est ainsi conçue dans sa rédaction latine :

C. IVLI. . . . S.
 LVS VET. DONIS
 DONATIS · TORQVI
 BVS ET ARMILLIS.
 DIMISSVS ET IN CIVIT
 SVA TENELIO · FLAM
 PERP · VIX · AN LXXX.
 H S E (1)

(Ici arrive le texte libyque pour lequel V. le n° 6 des planches).

Les huit lignes ci-dessus se lisent ainsi :

Caius Julius S.
 lus, veteranus, donis
 donatis · torqui —
 bus et armillis;
 dimissus, et in civitate
 sua Tenelio (?) Flamen
 perpetuus. Vixit annis octoginta.
 Hic situs est

C'est à dire :

Caius Julius S. lus,
 vétéran gratifié,

(1) Cette dernière ligne est enchevêtrée avec le commencement du texte libyque.

comme récompenses (militaires), de colliers et de bracelets,
 (puis) congédié, et, dans sa cité
 de Tenelio, Flamine
 perpétuel, a vécu 80 ans,
 Il gît ici.

Ce texte, où il n'y a d'incertain que le nom de la localité, doit aider puissamment à l'intelligence de la rédaction libyque qui le suit et qui, selon toute probabilité, n'en est qu'une traduction plus ou moins libre. Aussi, nous en adressons copie, ainsi que des trois suivantes, à M. le colonel Hanoteau et à M. le Dr Judas, que leurs études spéciales sur la matière mettent plus à même d'en tirer bon parti.

L'inscription bilingue dont on vient de lire la partie latine a été copiée et estampée en double expédition le 26 avril dernier, par M. le Dr Reboud dans la plaine de la Cheffia (cercle de La Calle), au nouvel abreuvoir situé au pied du Kef des Beni Ferredj, entre ce Kef et le Ksar Bou Aoun. La stèle a une hauteur totale de 1^m47^c sur une largeur de 53^m. Elle était à peu près couchée sur le sol; et la partie écrite, sauf quelques lignes du texte latin, n'était pas visible. Le creux des caractères libyques était rempli d'argile. La face de la pierre qui contient les épigraphes est très-rugueuse; les lettres y sont profondément gravées à bords irréguliers. On y remarque de nombreuses épaufrures qu'on est disposé parfois à prendre pour des caractères. Dès lors, un estampage était fort difficile à obtenir. Du reste, M. le Dr Reboud, à qui nous empruntons les détails qu'on vient de lire, annonce que sa copie est conforme à celle qui figure sur l'album de son compagnon d'explorations, M. le lieutenant d'état-major de Montarby.

La deuxième inscription bilingue présente ce texte latin :

NADDHSEN·COTVZZA
 NISIT IR B·MISICIRI VIX
 ANNIS XX·H·S·E.

On voit ici qu'un indigène appelé Naddhsen Cotuzza a vécu 20 ans. Quant au reste, la lecture en paraît trop peu certaine pour qu'on en hasarde une traduction.

La 3^e et la 4^e inscriptions bilingues n'offrent que les formu-

les *Vixit annis* et *Hic situs est*, avec mention d'un âge de 9 a sur la première et de 23 ans pour l'autre (V. pour ces trois épigraphes les nos 7, 8 et 9 de la planche).

L'espace nous manque aujourd'hui pour exposer toutes les réflexions que ces textes nous suggèrent; nous y reviendrons dans le prochain numéro, à propos des autres inscriptions libyques qui s'y trouveront lithographiées.

Mais nous ne terminerons pas cet article sans dire un mot sur la rareté des épigraphes phéniciennes dont M. le Dr Reboud s'étonne, ajoutant que, pourtant, si l'on s'en rapporte à Saint-Augustin, on parlait le phénicien dans ce pays.

Nous croyons qu'en appelant *punique* la langue des berbers de cette contrée, l'évêque d'Hippone ne faisait que céder à une mauvaise habitude ancienne déjà chez les Romains: ceux-ci ne s'arrêtant guère à la différence des idiômes parlés par les groupes d'*asiatiques* — phéniciens ou carthaginois — établis dans quelques comptoirs de la côte du Nord de l'Afrique et par les véritables indigènes vivant sur le reste du territoire, ont appelé d'un même nom ces langages pourtant si divers mais également incompréhensibles pour eux. Tout porte à croire qu'il en a été ainsi, car on ne peut admettre ni comprendre que quelques marchands disséminés sur ce littoral aient jamais pu imposer leur langue à la masse du peuple indigène qui les bloquait de toutes parts dans leurs rares et étroits comptoirs, quand les Romains, après six siècles d'une domination étendue sur *tout* le pays, n'ont pas eux-mêmes obtenu ce résultat.

Mais le sujet exige de plus grands développements et d'autres preuves à l'appui. Nous y reviendrons en temps plus opportun, c'est-à-dire quand l'espace ne nous manquera pas comme en ce moment.

A. BERBRUGGER.

Pour tous les articles non signés :

Le Président, A. BERBRUGGER.

Alger. — Typ. BASTIDE.